

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

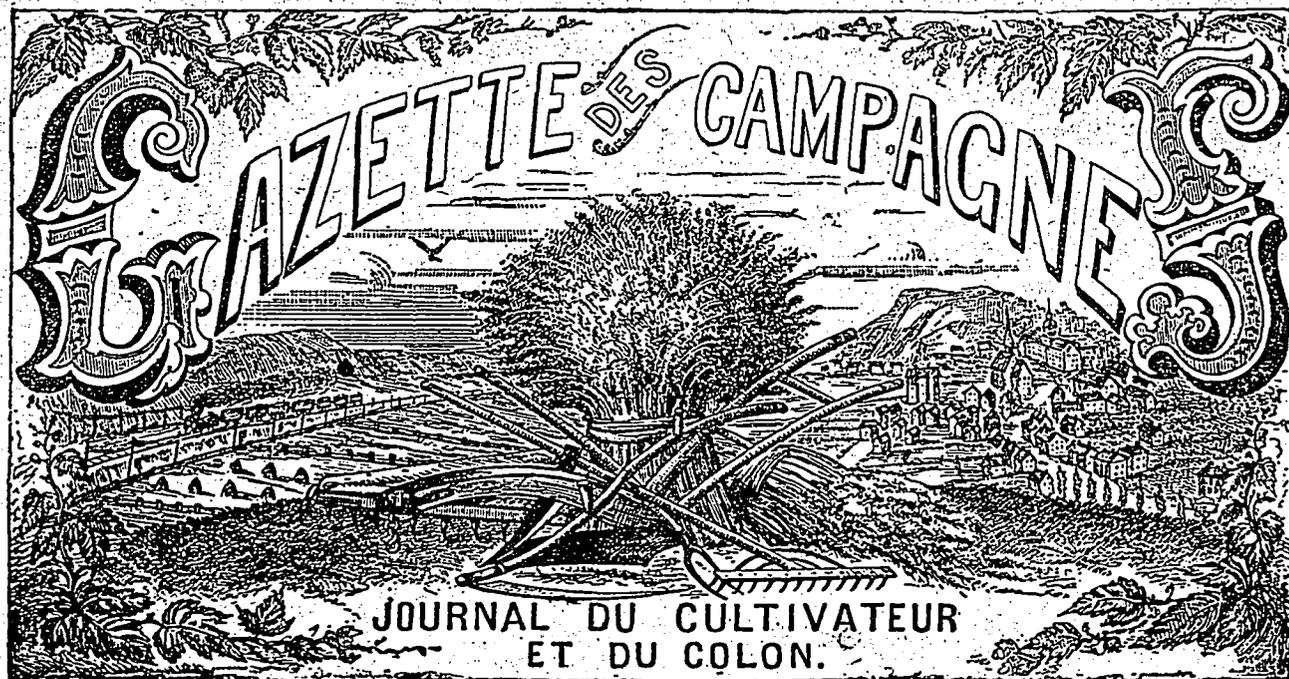
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DU CULTIVATEUR
ET DU COLON.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Nouveau gouvernement de la province de Québec. — Représentants du comté de Portneuf depuis 1792. — Les RR. PP. Trappistes au Canada, à Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes. (Suite)

Causerie Agricole : Visites officielles au Vermont et aux sociétés d'industrie laitière (Suite).

Sujets divers : Quand doit-on visiter une terre qu'on désire acheter. — L'aménagement des prairies. — La perte du blé au temps de la semence. — La petite et la grande culture. — La Ferme Expérimentale du gouvernement fédéral.

Choses et autres : L'agriculture ne paye pas ! — Les cendres dans le verger.

Recettes : Plantation des greffes sur racines. — Moyens d'empêcher que les plants de navets soient mangés par les insectes.

A nos abonnés. — Nous commencerons la semaine prochaine la publication régulière de la *Gazette des Campagnes*, en omettant d'ici à quelque temps l'impression du feuilleton. Si l'encouragement nécessaire à la publication de la *Gazette des Campagnes* nous est accordé, nous continuerons le feuilleton déjà commencé : "La fille du Banquier"; et pour compenser le temps pendant lequel il n'y aura pas eu de feuilleton, nous enverrons, au choix des abonnés qui auront payé leur abonnement, quelques feuilletons ou livres traitant d'agriculture, déjà parus et dont nous publierons la liste.

REVUE DE LA SEMAINE

Gouvernement de la Province de Québec. — Les élections générales qui viennent d'avoir lieu pour la province de Québec, assurent au Gouvernement DeBoucherville une majorité qui lui permettra de se maintenir au pouvoir et de gérer les affaires avec l'appui de la majorité des députés à l'Assemblée Législative.

Voici comment est constitué le nouveau Gouvernement :

Premier ministre et président du Conseil Exécutif, l'hon. Chs Boucher de Boucherville ; Procureur-général, l'hon. Thom. Chase Casgrain ; Trésorier, l'hon. J. S. Hall ; Secrétaire-provincial, l'hon. L. P. Pelletier ; Commissaire des Terres de la Couronne, l'hon. E. J. Flynn ; Commissaire de l'agriculture et de la colonisation, l'hon. Louis Beauvieux ; Commissaire des Travaux publics, l'hon. J. Nantel ; Ministres sans porte-feuille, les honorables L. O. Taillon et John McIntosh.

De l'ancienne députation à l'Assemblée Législative, trente-six députés siègeront de nouveau au

Parlement. Trente-cinq membres occuperont pour la première fois un siège à l'Assemblée Législative. M. Carbray a déjà représenté la ville de Québec.

Parmi les nouveaux élus à l'Assemblée Législative de Québec, la presse doit se réjouir d'y voir l'un des siens, M. J. A. Chicoyne, l'un des fondateurs et directeur du *Pionnier de Sherbrooke*, que le dévouement à la cause de la colonisation et de l'agriculture, dans les Cantons de l'Est, a appelé à occuper comme député du comté de Wolfe, le siège rendu vacant par la retraite de M. Picard, le plus ancien député ayant siégé au Parlement Provincial.

Nul doute que par ses connaissances des besoins de l'agriculture, M. Chicoyne puisse rendre d'immenses services à cette cause par excellence, par les suggestions pratiques qu'il pourra faire à l'Assemblée Législative de même qu'au comité de l'agriculture.

Représentants du comté de Portneuf, depuis 1792.—A partir de cette date jusqu'à 1841, le comté étant d'une plus grande étendue, envoyait deux députés à la Chambre. En voici la liste :

1792-96, J. Boudreau et McNider. — 1797-1800, J. Plante et F. Huot. — 1801-05, J. Plante et F. Huot. — 1805-08, J. Plante et L. J. A. Duchesnay. — 1809-10, F. Huot et L. J. A. Duchesnay. — 1810-14, F. Huot et F. X. LaRue. — 1815-16, F. Huot et G. W. Alsopp. — 1817-1819, F. Huot et G. W. Alsopp. — 1820, F. Huot et C. Langevin. — 1820-24, F. Huot et C. Langevin. — 1825-1827, J. Drolet et J. Cannon. — 1827-29, F. X. LaRue et J. Cannon. — 1830-34, F. X. LaRue et H. S. Huot. — 1834-38, F. X. LaRue et H. S. Huot. — 1841-44, J. L. Aylwin. — 1844-48, L. T. Drummond. — 1848-51, J. J. Duchesnay. — 1851-54, U. J. Tessier. — 1854-57, Is. E. Thibaudeau. — 1858-61, Is. E. Thibaudeau. — 1861-66, J. D. Brousseau. — 1867-71, Dr P. LaRue. — 1871-75, Dr P. LaRue. — 1875-78, Dr P. LaRue. — 1878-81, Frs Langelier. — 1882-85, J. D. Brousseau. — 1885-90, Jules Tessier. — 1890-92, Jules Tessier.

Les Trappistes au Canada.—Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes.—(Suite).—Suivons maintenant pas à pas le travail auquel les Rév Pères Trappistes se sont livrés, pour établir leur monastère et mettre ce terrain en culture.

En 1881, au moment où ils prirent possession de leur future demeure, il n'existait sur cette conces-

sion que quelques bâtiments d'exploitation, en très mauvais état, et un petit moulin, mû par un faible cours d'eau, tributaire de l'Ottawa.

La construction principale, que l'on voit encore, consistait dans une maison en bois ayant 24 pieds de façade sur 18 de profondeur, semblable à toutes les fermes de cette partie du Canada. Cette maison qui n'avait qu'un rez-de-chaussée et un grenier comprenait quatre petites pièces, dont les plus grandes servirent aux Pères l'une de réfectoire, de cuisine, de laboratoire et de salle de lecture, l'autre de dortoir et de bibliothèque. C'est dans cette petite maison que s'installèrent au mois d'août 1881 le R. P. Guillaume supérieur, les RR. PP. Jean-Baptiste, et Louis de Gonzague, et les Frères Antoine et Etienne, soit trois Pères et deux Frères. En octobre ils furent rejoints par le Père Augustin et le Frère Louis, suivis eux-mêmes du Père Albain. Ce dernier était venu au Canada avec le père Abbé de Bellefontaine, lors du voyage entrepris au mois d'avril 1881 par celui-ci dans le but de préparer l'envoi des Pères. Le Père Albain avait été une des premières victimes de la persécution en France. Une mesure administrative l'avait contraint de quitter le couvent de Bellefontaine dès le mois d'avril, à raison de sa qualité d'étranger : il appartenait à la nationalité anglaise. En attendant l'arrivée des Pères, il s'était retiré à l'abbaye de Gethsémani dans le Kentucky (Etats-Unis).

Les épreuves de la première heure furent assez pénibles. Pour les Révérends Pères habitués à une vie de pénitence, les moments les plus difficiles furent ceux de l'acclimatation ; ils eurent surtout à souffrir des chaleurs accablantes du mois d'août, dans l'étroite maison où ils vivaient. Leur plus grande privation était de ne pas avoir un lieu de prière convenable où ils pussent remplir leurs devoirs religieux.

A peine installés, ils se préoccupèrent d'améliorer le chemin qui les mettait en communication avec Oka, où ils allaient avoir à faire de continus voyages pour la construction de leur couvent. Ils commencèrent aussi à préparer un terrain pour leur potager et y semer les légumes qui forment, comme on le sait, le fond de leur alimentation. Ils choisirent sur les 150 arpents déjà défrichés les champs qui leur semblèrent les plus susceptibles d'une prompte amélioration. Mais il fallait attendre la récolte.

La Providence vint à leur aide. Les paroissiens du voisinage, à l'appel de leurs curés, et quelques citoyens de Montréal apportèrent avec un touchant empressement aux nouveaux arrivants des voyages de légumes de toute espèce ; le jardinier du Séminaire mit à leur disposition une petite vache, jusqu'à ce que M. Chevrefils, curé de Sainte-Anne de Bellevue leur eût donné celle qui devait être la première de leur futur troupeau ; grâce à ces dons généreux, les moines colonisateurs purent observer les prescriptions de leur règle, qu'ils tenaient à remplir strictement, malgré les difficultés de leur situation.

En même temps on commençait la construction du nouveau couvent. Il avait été décidé de l'établir à une certaine distance du moulin, à mi-côte d'une colline descendant en pente douce jusqu'à l'Ottawa du côté d'Oka, dans une excellente exposition au midi. De ce point, la vue sur la rivière est splendide ; on est, de plus, protégé des vents du nord par les côteaux boisés qui la bordent et se prolongent parallèlement à son cours.

Au-dessous de cet emplacement, les Pères se mirent de suite à défricher le sol pour établir un vaste jardin. L'entreprise était osée, car le sol était comme nous l'avons déjà dit, encore embarrassé de bois, de souches énormes et d'un vrai fouilli de broussailles, parsemé de grosses roches, enfouies pour parties dans la terre, et ce ne fut qu'à force de patience, d'un labeur continu, pénible et désespérant à cause de la lenteur des résultats, qu'on parvint au bout de quelques années à créer le beau potager dont l'aspect surprend le visiteur venant d'Oka, à son entrée sur la concession des Pères Trappistes.

Tout en s'occupant à défricher le sol, les Pères poursuivent la construction de leur couvent. Des raisons impérieuses d'économie les avaient amenés à se contenter d'une vaste maison en bois ; grâce à cette décision, le couvent fut édifié en peu de temps. —(A suivre.)

CAUSERIE AGRICOLE

Visites officielles au Vermont et aux sociétés d'Industrie laitière.

(Suite.)

De tous les Etats-Unis c'est celui de Vermont qui fournit le plus de beurre, et qui obtient sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre le plus de vogue.

Il m'a été agréable de constater le nombre d'hommes instruits, marquants dans l'Etat, ex-gouverneurs, sénateurs, hommes d'Etat, ingénieurs et savants qui font de l'industrie laitière une spécialité. Parmi l'auditoire, j'ai remarqué des centaines de dames, dont plusieurs prenaient des notes nombreuses et semblaient les plus intéressées des auditeurs. J'attire l'attention sur ce fait, car du moment que la mère de famille se rend un compte exact de ce que l'agriculture, dans l'une ou l'autre de ses branches, peut apporter de ressources à la famille, l'émulation et l'intelligence font leur part pour chacun des membres de la famille, et bientôt ces maisonnières industrielles sont parmi les plus à l'aise dans la société des cultivateurs.

Il m'a fait grand plaisir de constater l'intérêt que portent les divers journaux, les plus accrédités des Etats-Unis, aux conventions de l'Industrie laitière. J'y ai rencontré les directeurs de huit ou neuf de ces journaux, dont quelques-uns étaient venus de l'Ohio, du Wisconsin, aussi bien que des Etats de la Nouvelle Angleterre. Il va sans dire que les plus hautes autorités des E. U. en matières d'industrie laitière telles que l'ex-gouverneur Hoard, de Wisconsin, les honorables MM. Gould, d'Ohio, T. D. Curtis, de New Hampshire, Peters, Black et Bowker, de Massachusetts, Dustan Smith, du Département d'agriculture à Washington, ont été parmi les orateurs les mieux goûtés. Je ne saurais nommer tous les hommes distingués du Vermont, les ex-gouverneurs, les sénateurs, les présidents de l'assemblée législative, etc., etc., qui ont discoursé sur l'Industrie laitière. Qu'il suffise de noter le fait que pendant trois jours nous avons eu trois séances par jour, que pas un instant n'a été perdu, et que si ce n'eût été de l'excellente musique dont on nous régala, à des intervalles réguliers l'après-midi et le soir, il eût été difficile de porter, à tant de sujets importants discutés, toute l'attention nécessaire.

Cette société est organisée à peu près comme la nôtre, avec différence qu'elle doit continuer ses réunions pendant trois journées consécutives, que ses séances doivent être tenues dans des centres suffisamment organisés pour que les salles de réunion et d'exposition, les hôtels, les communications, etc., soient acceptables, et enfin, que des mesures soient prises pour que tous les cultivateurs des environs soient pressés d'assister aux séances, et qu'il y ait place pour recevoir convenablement tous les assistants.

CONCLUSIONS.—Ce rapport est déjà bien long. Il y aurait cependant beaucoup à dire sur l'enseignement si précieux qui découle de cette visite. J'ai pris les notes nécessaires pour que les sujets les plus importants soient traités dans le "Journal d'agriculture." Mais permettez je vous prie, M. le Commissaire, de dire en quelques mots les impressions qui s'imposent à la suite de ce voyage si fructueux, lequel aura certainement l'effet de me faciliter la tâche ardue de directeur du "Journal officiel d'agriculture." Voici le résumé de mes appréciations :

(1) Nos avantages locaux, notre climat, nos habitudes de travail, l'excellence de nos races laitières, de nos herbages, de l'eau, et même le froid,—qui nous assure la conservation de nos produits, en attendant leur exportation,—tous ces avantages et d'autres que nous possédons également, font de notre province la partie de l'Amérique du Nord où l'industrie laitière peut fleurir et grandir par excellence.

Notre Société d'Industrie laitière, qui a déjà transformé cette industrie dans la province, après l'avoir pour ainsi dire créée, peut nous aider de plus en plus : En formant le plus de

SYNDICATS LOCAUX,

possibles, où l'on s'appliquera à produire du beurre et du fromage de toute première qualité, et où l'on enseignera aux patrons, à produire économiquement le plus de lait possible. Dix syndicats de districts ont été créés cette année. Ils représentent environ 225 fabriques syndiquées. Déjà l'augmentation de valeur obtenue par les produits de ces syndicats représente une somme d'argent tout à fait extraordinaire.

Ainsi ces fabriques syndiquées ont vendu 410,000 lbs de beurre à 20½ cts et 13,000,000 lbs (treize millions) de fromage, au montant de \$1,700,000, (un million sept cent mille piastres) dans leur première année de fonctionnement. On estime à cinquante mille piastres, au bas mot, l'excédant obtenu par les syndicats à la suite de l'amélioration dans leurs produits. Or, nous avons dans la province, au moins 660 fabriques de fromage et 140 beurreries. Il n'y a donc qu'environ 173 des fromageries, et 179 des beurreries de syndiquées ; c'est donc un demi million de piastres annuellement, au moins, que nous gagnerions de plus, dès la première année, si toutes nos fabriques étaient également bien contrôlées.

Mais pour que les syndicats remplissent leur but,

il faut nous assurer des fabricants intelligents, suffisamment instruits, honnêtes et les plus compétents possibles, sur lesquels nous choisirons les plus habiles pour en faire des inspecteurs de fabriques, et j'espère, des conférenciers. Ces inspecteurs généraux de fabriques devraient être tenus au courant des meilleures pratiques basées sur la science, afin de répandre de leur mieux les enseignements qui en découlent, soit dans le cours de leurs visites, soit dans des conférences régulièrement organisées.

J'ai le plaisir de vous informer qu'à la réunion annuelle de la

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE A MONTMAGNY

ces jours derniers on s'est beaucoup occupé de donner un essort puissant à l'enseignement, au moyen de cercles agricoles et des sociétés d'agriculture, etc., etc. Un comité composé d'hommes énergiques, choisi exclusivement soit des officiers de la société, soit d'officiers dans les sociétés d'agriculture et autres corps analogues, est chargé d'étudier et de mettre à exécution un projet d'

UNION DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE

qui nous doterait d'une société identique, dans son but et son travail, à celle des Agriculteurs de France, et des nombreux syndicats locaux qui en découlent.

L'intérêt croissant donné aux assemblées annuelles de la société d'industrie laitière et le nombre toujours de plus en plus nombreux d'intéressés qui assistent aux réunions, rendra nécessaire, dans un avenir rapproché, des conventions analogues dans les principaux districts de la province. C'est d'ailleurs ce que la province sœur d'Ontario a compris, depuis quelques années, en fondant ses

FARMERS' INSTITUTES

ou conventions des cultivateurs, lesquelles se multiplient d'année en année et mettent en contact plusieurs milliers de cultivateurs chaque année, dans toutes les parties du pays, avec les spécialistes agricoles les plus distingués, dans les diverses branches de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant et respectueux serviteur,

ED. A. BARNARD,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture et directeur
du Journal d'agriculture,

Quand doit-on visiter une ferme qu'on désire acheter

Le temps le plus avantageux pour visiter une ferme qu'on désire acheter, est la fin de juin ou le commencement de juillet, avant la fenaison. A cette saison de l'année, on peut plus sûrement juger si une terre est en bon état de culture ; car si la qualité de la terre est bonne et riche en engrais, la démonstration en est faite par les grains qui promettent beaucoup, et de riches prairies exemptes de mauvaises herbes.

S'il y a sur la ferme un jardin potager et un jardin fruitier, de même qu'un verger, ce sera le temps de juger du bon état du jardin, et si l'on peut tirer grand profit du verger.

Les terrains bas démontreront, par leur état de production, s'ils sont suffisamment drainés pour en faire de bonnes prairies ; si les côteaux peuvent être cultivés avec avantage.

Les mauvaises plantes, s'il y en a sur la ferme, aideront l'acheteur à déterminer la qualité du sol par les mauvaises plantes qui y végètent, car quelques-unes affectionnent davantage un sol riche, d'autres poussent de préférence sur un sol maigre.

Les champs à grains, les prairies, le jardin potager, et le verger s'il y en a, seront, à la fin de juin, dans un état de végétation assez avancé, pour calculer d'avance et approximativement les profits que l'on peut en retirer ; mais au printemps ou à l'automne, la ferme présente un tout autre aspect et ne saurait indiquer toute sa valeur comme ferme de production. Au printemps les arbres fruitiers ne font que produire leurs premières feuilles ; les eaux du printemps séjournent encore sur les champs ; les chemins qui conduisent aux différents endroits de la ferme sont encore tout boueux.

L'automne n'est pas non plus un temps favorable pour visiter une ferme qu'on désire acheter. A ce temps là les moissons sont en grange, on ne voit dans les champs que le chaume, et dans les prairies une herbe courte plus ou moins mêlée de trèfle. Les différents fruits sont cueillis ; les végétaux sont en cave, et le plus souvent vendus en grande partie au dehors. Les mauvaises herbes en plus ou moins grande quantité sur la ferme, sont alors à peine perceptibles ; elles ont même séché sur le sol, après avoir laissé dans son intérieur une semence de mauvaises herbes pour l'année suivante.

L'aménagement des prairies

Le mauvais aménagement des prairies est une source de grande perte pour le cultivateur. Combien y en a-t-il qui prennent les moyens d'enlever les herbes qui infestent les champs et qui se disputent la nourriture avec les plantes fourragères servant à la nourriture des animaux. La mousse dans les champs, les broussailles, les chardons, la moutarde, les marguerites blanches, et autres plantes préjudiciables même à la santé des animaux, sont autant de plantes qu'il faut nécessairement extirper des champs.

Les pâturages sont que trop souvent chargés d'animaux, ce qui contribue grandement à la détérioration des pâturages, surtout lorsqu'on laisse dans le même pâturage des animaux de différentes espèces. Il est mieux de diviser les pâturages en petits clos ; d'y mettre d'abord les bêtes à cornes, et alternativement les chevaux, puis les moutons qui mangeront ce que les autres animaux ont laissé. Si en été la pluie est de longue durée, il vaut mieux nourrir le bétail avec du fourrage vert à l'étable, pendant ces quelques jours, afin d'éviter que les pâturages soient brisés par les pieds des animaux ; il en doit être ainsi pendant les fortes pluies de l'automne.

Il suffit de signaler ces différentes précautions, pour qu'elles soient mises en pratique en temps voulu.

La perte du blé au temps de la semence

On estime que sur le blé confié en terre pour la semence, chaque printemps, il y a une perte de plusieurs millions de minots ; de quoi nourrir des milliers de familles. Ces pertes proviennent de ce que l'on sème le blé trop superficiellement, ou trop profondément, ou d'une manière inégale.

Si le terrain est raboteux, et que l'on sème le blé dans cette condition, une grande partie du grain sera semée trop profondément. Si la terre est bien meuble, et que le grain soit enterré par la herse, il y aura nécessairement perte de grains, parce qu'il aura été semé trop superficiellement. Le meilleur moyen à adopter, c'est de semer avec le semeur qui enfouit le grain à la profondeur voulue, et de le couvrir ensuite avec un cultivateur.

La quantité de grains à employer par arpent, pour un champ, peut bien ne pas convenir à un autre champ presque voisin et de même grandeur ;

la force et la condition du sol sur lequel on sème le blé doivent, dans tous les cas, être prises en considération.

Si le terrain est argileux et raboteux, par mottes, lorsque le labour n'a pas été fait en temps convenable, il faudra semer plus épais que si le sol eût été uni et bien meuble. Une terre forte et en bonne condition, produira une récolte plus forte en grain que si le sol eût été comparativement pauvre.

Au temps de la moisson, les résultats d'une semence trop faible, ou trop forte ou trop superficielle, s'aperçoivent facilement. Lorsque le semence du blé est trop claire, la pousse de la paille est forte, les épis longs et les grains gros; le rendement sera comparativement faible, parce que le sol n'a pas eu l'avantage de produire plus qu'un tiers de ce qu'il aurait pu rendre, si la semence eût été un peu plus forte. Lorsque la semence est trop épaisse, la paille est abondante, mais les épis sont courts, le grain n'est pas bien rempli et le rendement en est faible. Lorsque la semence de blé est faite d'une manière irrégulière, tantôt trop claire, tantôt trop épaisse, la qualité du grain ne sera pas égale sur tout le champ; elle variera suivant le plus ou moins de semence faite dans les différentes parties du champ.

Le champ dans lequel on sème du blé doit être fossoyé profondément, ainsi que les raies servant à conduire l'eau aux fossés. L'eau ne doit pas séjourner sur le sol; car si le grain qui vient d'être semé reste même une journée entière dans l'eau, ou est exposé à une trop forte humidité durant quelques jours, on peut être certain qu'il ne germera pas; c'est pourquoi on remarque parfois dans un champ de nombreux vides causés par un séjour trop prolongé de l'eau à différents endroits du champ.

La petite et la grande culture

L'agriculture ne paye pas! La plupart des cultivateurs auxquels on entend proférer cette plainte sont, le plus souvent, ceux qui avant tout ont visé à être propriétaires d'une ferme de grande étendue, même dès leurs premières années de pratique agricole. Pour un cultivateur qui réussit dans ces conditions, il y en a cent et plus qui se ruinent.

La grande culture, outre le capital exigé pour l'achat de la terre, entraîne à des dépenses considérables en instruments aratoires de toutes sortes, voitures, main-d'œuvre toujours difficile à obtenir au moment où les travaux pressent le plus; taxes municipales comparativement lourdes à l'égard des grands propriétaires; l'entretien annuel de nombreuses bâtisses appropriées à une grande ferme;

l'usure d'instruments aratoires coûteux, et les fréquentes réparations qu'ils exigent; l'entretien des clôtures, fossés, etc. Tout cela bien calculé indique un capital roulant assez considérable, et dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'après deux ou trois mauvaises récoltes de suite, le propriétaire d'une grande ferme se trouve à l'état voisin de la pauvreté.

Au contraire, le propriétaire d'une petite ferme, de quatre-vingts arpents, par exemple, aura comparativement plus de chance de succès dans l'exploitation de sa terre. Il pourra plus facilement surveiller toutes les opérations qui lui seront moins coûteuses, aidé de ses enfants, et de quelques serviteurs lorsque le besoin s'en fera sentir.

Si ce cultivateur sait toujours combiner et tracer tous ses plans, d'opérations agricoles, etc., pour la saison qui doit suivre, en établissant d'avance la rotation qu'il devra observer à l'égard de ses différents champs; si tout l'outillage est mis en bon ordre pour le printemps; qu'alors il sâche distribuer à chacun de ses aides la part de travail qu'il devra exécuter, suivant ses capacités; cette distribution de travail devant se faire tous les soirs pour le lendemain. Ce cultivateur, disons-nous, n'éprouvera presque jamais de retard dans l'exécution des labours; les semences seront faites dans les conditions convenables; et, pour résultat, il obtiendra de magnifiques récoltes en grains, dont la moisson pourra être faite plus tôt et dans les conditions les plus favorables.

Le cultivateur propriétaire d'une petite ferme, peut faire de ses champs presque une culture de jardinage, comme on la pratique dans les vieux pays, c'est-à-dire qu'il peut plus facilement donner à ses champs les soins que requiert une bonne végétation; il aura, sur le grand fermier, l'avantage de mieux surveiller la culture de ses champs, de les améliorer là où le besoin s'en fait sentir. Par ce moyen, il doublera les produits de sa terre au lieu d'appauvrir davantage, comme le font généralement ceux qui ayant une trop grande étendue de terrain à cultiver exécutent à la hâte les principaux travaux de culture d'une partie de la terre, et laissent à l'abandon l'autre partie.

La petite culture peut se faire d'une manière quasi scientifique et plus payante qu'on la pratique généralement sur une grande ferme. La subdivision des terres, pourvu qu'elles soient cultivées avec le plus grand soin, ce qui dans ce cas est toujours possible, ajouterait à la richesse de notre pays; car ce que l'on doit le plus regretter, c'est que dans nombre de paroisses la culture est en souffrance; la principale cause en est à ce qu'un fermier a une trop grande étendue de terrain à cultiver, que par conséquent il ne peut pas lui donner tous les soins nécessaires de culture, et obtenir pour cela les excellentes récoltes qu'il serait en droit d'attendre si ses champs étaient mieux cultivés.

La ferme expérimentale du Gouvernement Fédéral

Le Gouvernement Fédéral a établi à Ottawa une ferme expérimentale appelée à rendre de grands services à la classe agricole : on y cultive, à titre d'expérience, des grains, du foin, des légumes, des petits fruits et des arbres fruitiers. On emploie, sur la ferme, des personnes d'une capacité reconnue. On y fait l'élevage des animaux, on compare ensemble les différentes races, afin de savoir laquelle convient le mieux à notre pays ; le beurre, le fromage, l'ensilage, en un mot tout ce qui doit se faire chez un cultivateur pratique est exécuté sur cette ferme. Vous êtes invités, amis cultivateurs, à aller visiter cette grande institution agricole : vous en obtiendrez beaucoup de renseignements utiles ; là vous serez chez vous, puisque cette ferme est entretenue à même les deniers publics et pour votre avantage.

Mais, direz-vous, un voyage à Ottawa est chose dispendieuse, nous l'admettons avec vous ; voici un autre moyen de savoir ce qui se fait sur cette ferme : chaque année on publie un livre qui a pour titre " Rapport de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, " et il est envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande. Il y a plus, vous êtes invités à demander chaque année deux ou trois échantillons de grains ou de légumes ; au printemps, vous ensemencerez ces grains et ces légumes, et à l'automne vous ferez rapport, à la ferme expérimentale, du résultat obtenu ; vous vous rendrez ainsi utiles aux autres cultivateurs. Ceux qui désirent obtenir des échantillons, qu'ils se hâtent d'en faire la demande ; ils ne doivent pas laisser épuiser ces grains et ces légumes, car ceux qui attendent trop tard sont exposés à ne rien recevoir.

Ce n'est pas une faveur que vous sollicitez du Gouvernement en demandant des échantillons d'orge, de blé, d'a voine, de patates et autres grains ou légumes, car cette ferme a été établie pour l'utilité des cultivateurs qui doivent être particulièrement intéressés à en profiter ; en demandant ces échantillons de grains ou de légumes pour en faire vous-mêmes l'essai sur votre propre ferme, vous démontrerez par là que vous aimez à vous rendre compte des résultats obtenus dans vos expériences agricoles, afin d'être en lieu de faire de la culture payante.

Adressez ainsi votre demande :

" Ferme Expérimentale du Gouvernement, Ottawa, Ont. "

Vous n'avez pas besoin de mettre un timbre sur votre lettre.

Nous avons cru être utile à nos lecteurs en leur donnant ces informations ; plusieurs, sans doute, n'avaient pas besoin de ces renseignements, mais il est bon de les rappeler à l'attention des intéressés.

Choses et autres

Société d'horticulture du comté de l'Islet.—A la dernière assemblée de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, il a été décidé que toute personne payant \$1.10 d'ici au 10 avril prochain, pour sa souscription pour l'année 1892, entre les mains de A. G. Verreault, écr. à St-Jean Port-Joli, recevra en mai prochain, une prime de 25 petits pommiers greffés sur racines, de la variété " Wealthy, " rustique et vigoureuse, produisant très jeunes des pommes d'un rouge carmin, se conservant jusqu'au mois d'avril.

Il n'y a pas que les résidents du comté de l'Islet qui puissent profiter du privilège d'obtenir une semblable prime, qui vaut plus que le double de la souscription payée. Tous

ceux qui s'intéressent à la culture des fruits, de n'importe quel endroit, peuvent devenir membres de cette société d'horticulture, et obtenir la prime offerte.

Les cendres dans le verger.—On ne peut mieux utilement employer les cendres qui ont servi à la lessive, qu'en les utilisant pour le verger ; car chaque année les pommiers enlèvent au sol une quantité plus considérable de potasse, que toute autre essence de bois. On remédie donc à cet épuisement du sol, en réservant les cendres pour le verger.

Les cendres de bois dur, contenant plus de potasse, sont plus avantageuses à employer.

Quelque soit l'engrais dont on se sert pour le verger, il faut le répandre à deux ou trois pieds autour du tronc de l'arbre, pour que les fibres placées aux extrémités des grandes racines puissent profiter de cet engrais. L'engrais placé trop près de l'arbre lui serait plutôt nuisible que profitable.

Quand un verger est nouvellement établi on peut, pendant deux ou trois ans, y cultiver des légumes. Après il vaut mieux le laisser en foin, et y mettre de temps à autre pâturer les jeunes moutons qui, tout en engraisant le verger, seront prompts à manger les pommes attaquées par les vers et qui tombent de l'arbre avant qu'elles soient mûres.

Assez souvent, au printemps, les arbres sont chargés de fruits, et en temps de sécheresse ils tombent de l'arbre alors qu'ils sont verts. On peut obvier à cet accident, dès que la sécheresse se fait sentir, en répandant dans le verger des déchets de paille hachée ou tous autres déchets pouvant conserver le sol humide. A l'automne ces déchets se décomposeront et enrichiront davantage le verger.

Laver le tronc des arbres ainsi que les grosses branches avec une forte lessive, au printemps, avant que les arbres entrent en végétation, est un moyen de contrôler les ravages causés par les larves des insectes.

RECETTES

Plantation des greffes sur racines.—Voici le moyen d'opérer : Aussitôt que la terre est suffisamment réchauffée et séchée au printemps, on plante ses greffes en lignes, dans une terre meuble, ayant soin de ne pas leur laisser dépasser la surface du sol d'un pouce environ, et pressant fortement la terre au pied de chacune, pour qu'elle ne se dessèche pas par l'exposition à l'air.

Les lignes doivent être espacées d'environ deux à trois pieds, et pour se guider et faire une plantation droite, on se sert d'une corde tendue en ligne bien droite, avec de bons piquets aux extrémités, à l'aide d'une cheville en bois franc ; d'une main on perce les trous à six-pouces de distance, et de l'autre on plante la greffe, pressant la terre avec la main.

Après la plantation il faut tenir le terrain net par des sarclages et ne pas laisser pousser de tiges au bas de la greffe.—Ce procédé nous a été indiqué par notre pépiniériste canadien, M. Auguste Dupuis.

Moyen d'empêcher que les plants de navets soient mangés par les insectes

Nombre de recettes sont indiquées pour prévenir les plants de navets d'être rongés par les insectes à l'état de larve. Nous en indiquons deux :

Voici le premier moyen : Trempez les graines de na-

vets destinées à la semence dans une petite quantité d'huile d'olive ; saupoudrez-les ensuite avec du soufre en poudre, puis semez.

Voici un deuxième moyen de contrôler les ravages des insectes : Dès que vous apercevrez que les papillons commencent à déposer leurs œufs sur les feuilles des navets, faites un mélange, par égale partie de suie et de chaux éteinte, puis saupoudrez de temps à autre, après une pluie, ou au temps de la rosée, les plants de navets.



Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 1er AVRIL prochain, pour le transport des Mails de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Sainte-Anne de la Pocatière et la station (train mixte), à commencer le 1er JUILLET prochain. Le transport se fera à pied. La Malle partira trente minutes avant l'arrivée des trains de malle susdits.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue au Bureau de Poste de Sainte-Anne de la Pocatière, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
 Québec, 11 février 1892.

A. BOLDUC,
 Inspt. des Postes.

18 février 1892—3f.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangement pour la saison d'hiver—1892

Le et après lundi, le 19 octobre 1891 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.32
Pour Lévis (Express).....	9.26
Pour Lévis (accommodation).....	9.45
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation].	11.11
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	11.40
Pour la Rivière du Loup (Accommodation).	22.53

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer.
 Moncton. N. Bk., 15 octobre 1891.

SAVE! BEE-KEEPER!
 YOU AS—
 Need for a free sample copy of 1000 PAGES handsomely illustrated Scientific Monthly (35 pages) OF HONEY IN BEE-CULTURE, (1890 & 1891) and the 32-page illustrated BEE-KEEPERS' SUPPLIES
 Director of Bee-Culture and address on a postal note.
 A. I. ROOT, BEE-CULTURE, 100 double-column paper, price \$1.50, is just the book for YOU. Mention this paper. Address A. I. ROOT, Medina, O.

Scientific American Agency for

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American
 Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 BROADWAY, NEW YORK.

A vendre au

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Quatre collections complètes de la *Gazette des Campagnes*. Prix, \$45 chaque.

Volumes de la "Gazette des Campagnes".—Ceux qui sont abonnées à la *Gazette des Campagnes* depuis quelques années seulement, pourront obtenir les volumes antérieurs à leur abonnement, moins le premier volume. Une réduction sera faite pour l'achat de plusieurs volumes à la fois.

Essai sur le luxe et la vanité des parures.—Par M. le Grand-Vicaire Mailloux.—Prix, 20 cts.

Promenade autour de l'Isle-aux-Coudres.—Par M. le Grand-Vicaire Mailloux.—15 cts.

Traité sur la tenue générale d'une ferme.—5 cts.

Petit traité d'agriculture.—par un agriculteur canadien.—5 cts.

Petit traité sur la culture du tabac.—10 cts.

Instructions populaires sur les soins à donner aux animaux malades.—15 cts.

Traité sur l'élevage des moutons.—15 cts.

Papiers et lettres sur l'agriculture.—Recommandés à l'attention des cultivateurs.—5 cts.

L'élevage du cheval et manière de le dompter.—15 cts.

Le parfait maréchal expert moderne.—extrait des meilleurs auteurs.—25 cts.

Les secrets de la Maison Blanche.....	15 cts.
La fille du Marquis.....	20 "
Lucie de Poteymieux.....	15 "
Les empoisonneurs.....	15 "
L'exilée.....	15 "
Le supplicié vivant.....	15 "
La charrie et le comptoir.....	15 "
Les compagnons de minuit.....	20 "
Les volontaires américains.....	15 "
Les forestiers du Michigan.....	15 "
Les jours sanglants.....	15 "
Le petit chien noir et autres légendes.....	15 "
Le dernier des Mohicans.....	15 "
La prisonnière de La tour.....	15 "
Le drame de Marceau.....	15 "
Captive et bourgeois.....	15 "
Les épreuves d'un orphelin.....	15 "
Les bntes de Chaumont.....	15 "
Le trésor des pauvres.....	15 "

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Prix : \$1

Prix : \$

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Un volume grand in-8, orné de gravures.